

FORMATION

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



❖ Objectif général	Formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture : DEAP en lien avec le référentiel de formation Art D.4392-1 / R .4311-4 / R.4392-2 à 4392-7 / R.335-6
❖ Public concerné	Sans condition de diplôme, être âgé de 17 ans, accessible par la formation initiale ou formation professionnelle continue ou VAE selon conditions définies par arrêté du ministère de la santé
❖ Attendus et critères nationaux	<ul style="list-style-type: none"> -Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité -Qualités humaines et capacités relationnelles -Aptitudes en matière d'expression écrite et orale -Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique -capacités organisationnelles (aptitudes d'observation, à s'organiser, prioriser, autonomie dans le travail)
❖ Intervenants	Formateurs IFAP et Professionnels de santé de terrain

En tant que professionnel de santé, l'auxiliaire de puériculture est autorisé à dispenser des activités d'éveil et d'éducation, de réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmier de puériculture, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

3 missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Durée de la formation : 1540 heures
Enseignements théoriques 770h + pratiques 770h

Nombre de places: 20

5 domaines d'activités

- Accompagnement et soins à l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale en repérant les fragilités
- appréciation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la gestion des risques
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soin, au lieu et aux situations d'intervention
- transmissions, quels que soient les outils et modalités de communication, des observations

Dates

- Pré-rentree : le 21/12/2023
- Rentrée : le 08/01/2024
- Fin de formation : le 06/12/2024

Intervenants Formateurs IFAP et intervenants extérieurs

Méthodes et moyens pédagogiques:

- 10 modules définis par le référentiel de formation
- dispositif d'accompagnement individualisé
- travaux personnels guidés
- suivi pédagogique individualisé

Modalités d'inscription

- Dossier + entretien oral
- Dépot des inscriptions: du 11/09 au 27/10/23 Institut de formations paramédicales - CH Digne (ou envoi postal)
- Fiche inscription IFAP + copie r-v CNI + Lettre manuscrite de motivations + CV + Document manuscrit en lien avec la situation personnelle ou professionnelle au regard des attendus de la formation + Une attestation de Sécurité Sociale + 2 timbres au tarif en vigueur
- Informations et dossier disponible sur <https://www.ifsio4.com>

Lieu de formation :
Instituts de formations paramédicales / Site Manosque

Modalités d'évaluation satisfaction des apprenants

- Evaluation qualitative de satisfaction de la formation

Diplômation

- Décembre 2024

Indicateurs

- Taux de réussite au DE
- Taux d'employabilité à 6 mois